

Corrigé Examen S2 Morphosyntaxe/ M1/LAI

Morphologie vs Morphosyntaxe (04 pts)

La morphosyntaxe concerne l'ensemble des structures qui permettent de construire grammaticalement un énoncé. Elle porte aussi bien sur les formes des mots, flexions régulières et irrégulières, variantes irrégulières de certains noms et verbes, l'agencement des marques syntaxiques autour du nom (déterminants, etc.), du verbe (pronoms, etc.), de l'adjectif, de l'adverbe, et enfin de l'organisation des mots et groupes de mots dans un énoncé ou une phrase. Les termes plus souvent connus des non-spécialistes sont ceux de lexique, l'ensemble des mots qui compose une langue, et de syntaxe, l'ensemble des relations entre les éléments qui composent le lexique. La connaissance de ces deux objets, lexique et syntaxe (auxquels on peut ajouter au moins la phonétique, la phonologie, la sémantique et la pragmatique) est fondamentale pour parler et comprendre une langue.

Pourquoi alors introduire la notion de morphosyntaxe, qui semble recouvrir celle de syntaxe ? Simplement parce que la syntaxe (la manière dont se compose une langue) ne se réduit pas à des combinaisons de mots. Les mots eux-mêmes peuvent se modifier, avec une portée sémantique et une portée syntaxique. Par exemple, le mot « regard » peut se modifier pour devenir « regarder, regarderons, regards, regardant, etc. ». Ce processus interne au lexique est appelé morphologie. La morphologie modifie le sens des mots, mais aussi leurs caractéristiques syntaxiques, c'est-à-dire la nature de relations qu'ils entretiennent avec les autres mots. C'est pourquoi l'étude de la syntaxe ne peut se réduire à l'agencement des mots et comprend des éléments de morphologie.

Morphologie

1. Définition

« La morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de la combinaison entre les morphèmes racines pour constituer des « mots » (règles de formation des mots) et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps et de personne. »

2. Morphème et types de morphèmes (12 pts)

Le morphème désigne l'unité minimale porteuse de sens, que l'on ne peut diviser en éléments plus petits sans passer au niveau phonologique. Le morphème se manifeste souvent sous la forme d'un segment inférieur au mot.

Ex : Les travailleurs chôment

Cette phrase est composée de 7 morphèmes : le+s+travai+ll+eur+s+chôm+ent

On distingue deux types de morphèmes :

2.1. Les morphèmes lexicaux : désignent des unités appartenant à une liste ouverte du lexique. Ils sont pourvus d'un contenu significatif. On les appelle aussi les radicaux. En Français, les morphèmes lexicaux sont dépendants, c'est-à-dire qu'ils nécessitent un morphème grammatical pour être actualisés. Dans l'exemple Les travailleurs chôment, les morphèmes lexicaux sont : travaill et chô.

2.2. Les morphèmes grammaticaux : désignent des unités appartenant à une liste fermée de la grammaire. Ils sont doués d'un sens grammatical. Les morphèmes grammaticaux peuvent être liés (s, eur, ent), ou libres (le, pour, et, etc.). Dans l'exemple Les travailleurs chôment, les morphèmes grammaticaux sont : le, s, eur, ent.

2.3. Les classes des morphèmes grammaticaux

2.3.1. Les morphèmes liés : Ce sont des morphèmes qui ne sont pas susceptibles d'apparaître seuls dans la phrase. Ils sont toujours liés à une base. Cette classe comprend les morphèmes dérivationnels et les morphèmes flexionnels.

2.3.1.1. Les morphèmes dérivationnels : suffixes ou préfixes selon qu'ils sont antéposés ou postposés par rapport à une base, ils servent à former de nouveaux mots (dits dérivés) qui conservent le comportement syntaxique d'un mot simple. La préfixation ne change pas la catégorie grammaticale de la base mais la suffixation opère souvent le transfert de catégorie.

2.3.1.2. Les morphèmes flexionnels : Ils sont porteurs d'une signification proprement grammaticale et ils ne créent pas de nouveaux mots mais des formes différentes d'un même mot. En français, ils sont toujours postposés. Ils représentent les désinences et les marques du genre et du nombre.

2.3.2. Les morphèmes libres : Ce sont tous les morphèmes grammaticaux autonomes (les articles, les pronoms, les prépositions, les morphèmes amalgamés, les morphèmes portemanteaux, etc.).

2.3.2.1. Les morphèmes amalgamés : Ils représentent la fusion de deux morphèmes.

Ex : Du = de + le/ Des= de + les/ Au = à + le/ Aux = à + les.

2.3.2.2. Les morphèmes portemanteaux : Ce sont des morphèmes simples qui représentent simultanément plusieurs valeurs grammaticales. C'est le cas du possessif Mon qui indique d'une part la première personne du « possesseur », et d'autre part le genre masculin/ féminin et le nombre singulier de « l'objet possédé ».

2.4. Les autres classes

2.4.1. Les morphèmes à signifiant discontinu : Ils sont formés d'une succession d'éléments répartis à plusieurs endroits dans la phrase.

Ex : « il ne sait pas » : (ne...pas) est un morphème discontinu qui indique la négation.

« il a mangé » : (a...é) indique le passé composé.

2.4.2. Le morphème zéro : Certains morphèmes n'ont pas de réalisation phonétique ou graphique (forme), mais néanmoins leur absence est significative. C'est le cas notamment du singulier par rapport au pluriel et du masculin par rapport au féminin. L'absence du morphème du pluriel signifie que le mot est au singulier, et c'est le cas aussi du masculin.

2.4.3. Les morphèmes homonymes : Ce sont des morphèmes qui ont une seule forme et des sens différents. Ainsi, Chant-*eur*/ Blanch-*eur* : les deux mots se terminent par le morphème grammatical « *eur* » mais cette forme correspond à deux sens différents. Dans le premier, il signifie « celui qui fait l'action de » et dans le second, il signifie « qualité de ce qui est ».

2.4.4. Les allomorphes : Le morphème peut changer de forme selon le contexte dans lequel il apparaît, sans changer pour autant de sens. Il se réalise sous forme de différents allomorphes. Ainsi le verbe *Aller* se réalise :

· *V* : dans (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} personne du sing. et 3^{ème} personne du pluriel + présent de l'indicatif).

· *I* : dans (toutes les personnes+futur simple/ conditionnel présent).

· *Aill-* : (toutes les personnes + présent du subjonctif)

· *All-* : ailleurs

04 pts pour la langue